

DEPARTEMENT

YONNE

**COMMUNE DE VILLENEUVE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

-----  
**Séance du 17 novembre 2023**  
-----

Nombre de membres		
afférents au Conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	25

L'an deux mille vingt-trois, le 17 novembre à 20 heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Nadège NAZE, Maire.

Date de convocation

10 novembre 2023

Présents : Mme NAZE, Mme SIMON, Mme ZEPPA, M. LOISEAU, Mme HOURLIER, M. COCHARD, Mme LETIN, Mme AUTRET, M. BRIET, Mme RICHARDSON, M. PÉANNE, M. HERVÉ, Mme GOBET, M. BURGUIÈRE, M. THOMAS, M. ANDRÉ, Mme LOPEZ.

Absents excusés : M. KASPAR (pouvoir à Mme NAZE), M. ALLUIN (pouvoir à Mme SIMON), M. FERNANDÈS (pouvoir à M. LOISEAU), Mme PELTIER (pouvoir à Mme AUTRET), M. VERGNAUD (pouvoir à Mme HOURLIER), M. BOUREL (pouvoir à M. COCHARD), M. PARCINEAU (pouvoir à M. BRIET), Mme SZEWZYK (pouvoir à M. THOMAS).

Absents : Mme ROLLOT, M. BOULLEAUX, Mme EL HAOUCHI, Mme BERTRAND.

Objet de la délibération

Secrétaire de séance : M. Fabrice LOISEAU, qui accepte, est élu secrétaire de séance à l'unanimité.

**Désignation d'un  
représentant auprès de la  
Commission d'attribution de  
logements de Domanys**

La commune siège de droit à la commission d'attribution de logements (CAL) de DOMANYS, avec voix délibérative pour les attributions faites dans le parc DOMANYS de Villeneuve sur Yonne.

À défaut d'autres dispositions, c'est Mme la Maire qui siège en CAL au nom de la commune. Toutefois, Mme la Maire étant également administratrice de DOMANYS, elle siège également en CAL au titre de représentante du conseil d'administration et est donc contrainte chaque mois de rédiger un pouvoir à une élue villeneuvienne.

Madame la Maire propose de désigner Mme HOURLIER et ceci conformément à sa délégation qui compte les affaires sociales et le logement.

Afin de simplifier la procédure, après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité de ses membres présents et représentés,

- **DESGINE** Lydia HOURLIER, conseillère municipale mais également membre du conseil d'administration du CCAS, en qualité de représentante de la commune de Villeneuve-sur-Yonne au sein de la commission d'attribution des logements de DOMANYS.

Le Secrétaire  
Fabrice LOISEAU

La Maire  
Nadège NAZE

